violence des combats dont nous sommes aujourd'hui les témoins, il importe de dresser des plans en vue de l'après-guerre.

Lus à la suite, ces alinéas laissent entendre que le Gouvernement a fait tout son possible pour appuyer l'effort de la métropole et de ses valeureux alliés. S'il en est ainsi, je me contenterai de faire remarquer que mon très honorable ami et ses collègues ont très habilement dissimulé au public canadien les proportions données à leur effort de guerre, car on semble croire aujourd'hui dans tout le pays (personne n'est plus sensible à l'opinion publique que le premier ministre et ses collègues) que la situation est toute autre qu'on ne l'a dépeinte.

Je tiens à faire inscrire au compte-rendu des Débats certaines questions précises auxquelles, je l'espère, le premier ministre ou quelques-uns de ses collègues voudront bien

répondre:

1. Donne-t-on suite, avec toute la célérité possible, au plan d'entraînement des aviateurs de l'Empire?

- 2. Quand serons-nous en mesure d'envoyer outre-mer des aviateurs entraînés grâce à ce plan? Dans un an? Dans ce cas, il sera trop tard.
- 3. Où en est rendu le recrutement de la deuxième division? Si je ne fais erreur, le premier ministre doit annoncer aujourd'hui même, du moins les journaux l'affirment, la levée d'une troisième division. Or, la deuxième division n'est pas encore prête à partir. Où en sont rendus les préparatifs?
- 4. Quelles dispositions ont été prises pour renforcer la première division? Quels sont les chiffres du recrutement? Pourquoi s'occupe-t-on si peu de l'enrôlement? N'a-t-on plus besoin d'hommes? Du point de vue économique, avons-nous effectué l'entière mobilisation de nos ressources manufacturières et industrielles?

Ce sont là des idées qui me viennent et que partagent aussi, je pense, les citoyens du Canada. Nos industriels au Canada sont patriotes et cherchent à faire leur part, mais ils n'en n'ont pas la chance. Au Château les couloirs sont bondés de gens venus des Etats-Unis pour solliciter des commandes; j'y ai même vu un bon Canadien, chef de l'une de nos grandes usines du Canada, qui m'a avoué qu'il lui avait été tout à fait impossible d'obtenir une commande de matériel de guerre. Je ne mentionnerai ni son nom ni celui de sa compagnie. Car si je le faisais, on verrait que c'est l'un de nos plus grands industriels du Canada, et je crains qu'il n'aurait pas grande chance d'obtenir quoi que ce soit; lui-même le craint également si son nom était mentionné.

L'hon. M. HOWE: Pour quelle raison?

L'hon, M. HANSON: Pour la même raison qu'il n'en obtient pas maintenant.

L'hon. M. HOWE: Peut-être que mon honorable ami, qui est déjà allé aussi loin, mentionnera le nom de la compagnie.

L'hon. M. HANSON: Non, je ne le ferai pas; je n'ai pas sa permission. De fait, il me l'a défendu. J'ai causé longuement avec lui et je sais ce que je dis.

M. GLADSTONE: Que désirait-il manufacturer?

L'hon. M. HANSON: Des avions. Je n'en dirai pas plus long. Il fabrique des avions pour le gouvernement britannique. Je ne veux pas ennuyer les députés, mais j'aimerais à poser cette question: Que dire du personnel? Que dire de ceux qui faisaient partie des forces lors de la dernière guerre; les membres du Corps expéditionnaire canadien, qui veulent servir? J'en connais plusieurs. Plusieurs sont venus me voir avant mon départ pour Ottawa et m'ont prié de chercher à savoir de quelle manière ils pourraient servir de nouveau dans l'armée; ils étaient officiers dans la dernière guerre et pourraient occuper des postes de commandement. Comment peuventils s'enrôler de nouveau dans l'armée? Je me suis fait un devoir de m'informer auprès de l'un des ministères. Je ne sais si je transgresse un article du règlement de la Chambre établi depuis que j'étais député la dernière fois, mais j'ai eu la témérité de m'adresser à l'un des hauts fonctionnaires du ministère qui m'a dit que les officiers sont recrutés dans les rangs de la milice non permanente. Ce sont de braves gens, à n'en pas douter, qui ont l'ambition de servir; je sais bien que quelques hommes sont choisis dans les rangs de l'ancien Corps expéditionnaire canadien. Mais pourquoi ne le seraient-ils pas en plus grand nombre, disons vingt-cinq pour cent? L'expérience et un jugement mûri comptent-ils donc pour rien?

Voilà quelques-unes des idées que j'ai en tête. Il y a peut-être une bonne réponse. Je ne pense pas qu'un gouvernement dont font partie le ministre des Finances et le ministre de la Défense nationale serait prévenu contre les membres du Corps expéditionnaire canadien; on serait plutôt porté à croire que c'est le contraire qui est vrai. Je veux lui rendre justice. Mais pour quelle raison ne prend-on pas un plus grand nombre de ces hommes? Ils posent la question, et nous devons avoir le courage de la poser nous aussi. Le plan d'entraînement impérial doit fonctionner à toute vitesse. Nous devons intensifier nos plans de recrutement en vue de renforcer notre division d'outre-mer, et nous devons mobiliser nos industries.